

La Gazette de Congénies

L'INFORMATION MUNICIPALE AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ



Vœux 2019 du conseil municipal à la population De nombreuses personnalités étaient présentes

Le samedi 12 janvier 2019 le maire et les élus présentaient leurs vœux à la population, qui cette année encore était venue en nombre. À leurs côtés, on notait la présence de Françoise Bons, conseillère régionale, Maryse Giannaccini et Christian Valette, conseillers départementaux.

Après quelques mots de bienvenue, Michel Febrer invitait Lola Brengues, Miss Languedoc-Roussillon, à se rapprocher de la tribune. Michel Febrer rappelait le parcours brillant de Lola aux travers des différents concours de Miss, qui lui ont permis de participer à celui de Miss France le 15 décembre dernier. À cette occasion, La Diligence avait organisé une retransmission de la cérémonie, de nombreux habitants s'étaient déplacés pour l'encourager. Avec sa gentillesse habituelle, Lola a remercié tous ceux qui l'ont soutenue, durant ces différentes épreuves.

Michel Febrer passait ensuite la parole à Jean-Michel Ravel, adjoint au maire, pour le discours des vœux à la population. Ainsi, il mettait l'accent sur l'action du conseil municipal, dans le respect du développement durable. Il rappelait ainsi les actions entreprises qui ont pu se concrétiser, grâce au concours des financeurs que sont l'Europe, l'État, la Région et le Département.

Jean-Michel Ravel enchaînait ensuite sur les perspectives de l'année 2019, pour laquelle de nombreux projets seront proposés au vote du budget, comme l'aménagement du site de Fontvieille ou bien encore l'extension du cimetière.

Il terminait son propos sur une citation d'Henri Fayol: « Prévoir, c'est à la fois supputer l'avenir et le préparer ; prévoir, c'est déjà agir. »



Mars 2019

Agenda mars > juin

Samedi 30 mars
Loto futsal

Samedi 6 avril
Soirée théâtre
« Du fromage blanc dans l'escalier »
par la compagnie Batifoll

Samedi 13 avril
Carnaval des enfants

Dimanche 21 avril
Loto
de l'assoc. Jeunesse de Congénies

Samedi 11 et dimanche 12 mai
Expo photo
par Focale 30

Mardi 14 mai
Congéniales (écoles)

Samedi 18 mai
Vide grenier
de l'assoc. Jeunesse de Congénies

Dimanche 26 mai
Élections européennes

Vendredi 14 juin
Fête des écoles

Samedi 15 juin
Marché des artisans
par l'assoc. jeunesse de Congénies

Samedi 22 juin
Fête de la musique

Vend. sam. dim. 28 29 30 juin
Expo peinture
par le club peinture de Congénies

Dimanche 30 juin
Inauguration
du Festival Palabrages 2019

De nombreuses mises à l'honneur

Le maire reprenait ensuite la parole pour les mises à l'honneur. Cette année, il avait été décidé d'honorer toutes les personnes de la société civile qui participent à des commissions municipales.

Marie-Jeanne Mercier – Liliane Ledioron – Brigitte Deschamps – Sylvie Dorckel Brionne – Christine Chenin et Joëlle Monnier étaient ainsi chaleureusement remerciées pour leur engagement, au sein de la Commission Communale de l'Action Sociale (C.C.A.S.). Animée par Françoise Costa, adjointe au maire, cette commission intervient dans le

domaine de l'aide et des actions sociales.

Nicole Durand – Marie-Odile Blervaque – Alain Douaire – René Daudé et Philippe Fabre, pour la Commission Communale des Impôts Directs. Ces commissaires sont désignés par le directeur départemental des finances publiques.

Brigitte Deschamps – Alain Alaterre, quant à eux, composent la Commission électorale, qui est désignée par le président du Tribunal Administratif et par Monsieur le Préfet.

Nicolas Lawriw, vice-président, a représen-

té l'association « Histoire et Patrimoine de Congénies », qui est associée à la commission extra-municipale du patrimoine.

Thibaut Bourse, pour l'accompagnement des jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes, depuis sa mise en place.

Afin de remercier toutes ces personnes qui s'engagent régulièrement et bénévolement pour le bien de tous, les élus ont remis à chacun un présent symbolique.

La cérémonie s'est poursuivie par le verre de l'amitié.



Les Noélistes 2018

Le 16 décembre la municipalité a proposé une nouvelle édition de cette manifestation. En raison du mauvais temps, les exposants ont dû s'installer dans le foyer. C'est pourquoi, exceptionnellement, les conteurs de Caravaunage ont planté leur décor au bar de la Diligence.

Le Père Noël, toujours aussi ponctuel, est

apparu à midi précise, pour la plus grande joie des enfants. La fête s'est poursuivie dans l'après-midi, par un spectacle : *Le Noël des drôles de bêtes*.

Les enfants ont participé avec enthousiasme à cette représentation réussie, qui fut suivie d'un goûter. Tout au long de la journée, le CMJ (conseil municipal des jeunes) a collecté livres

et jouets au profit de la Croix Rouge. Une belle initiative qui perpétue l'esprit de Noël.

Nous remercions : le Tennis pour leur implication, Caravaunage, pour leur gracieuse et fidèle participation, Hicham, pour son accueil à la Diligence

Le spectacle de l'après midi ainsi que le goûter, étaient offerts par la municipalité.



Un décès qui nous touche

Notre collègue, conseillère municipale et amie Jacqueline Faure Évesque vient de nous quitter bien trop tôt.

Conseillère municipale depuis 2008, toujours attentive aux autres, elle s'est investie plus particulièrement sur les questions sociales, notamment la banque alimentaire.

Jacqueline s'intéressait aussi de très près au patrimoine du village ; elle avait à cœur la conservation des bâtis anciens, la mémoire de l'histoire communale voire même des petites histoires locales.

C'est pour nous tous et toutes une grande perte. Nous avons une pensée affectueuse pour toute sa famille.

Elle va nous manquer.

Le Conseil Municipal et les membres du CCAS

Suite à ce décès Sylvie Dorckel-Brionne est devenue conseillère municipale.

Centenaire armistice 14/18 à Congénies Une commémoration fortement suivie.

Le 11 novembre 2018, 11 heures, à Congénies, les cloches ont sonné 11 minutes à toute volée pour célébrer le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale.

Le cortège s'est dirigé devant le monument aux morts. Les élèves de l'école élémentaire de notre commune, accompagnés de leurs parents, ont répondu présents en nombre. Les associations se sont mobilisées également pour ce devoir de mémoire. La cérémonie s'est déroulée en présence de Christian Valette, conseiller départemental, ainsi que d'un représentant des autorités militaires, domicilié dans la commune. Rachel Bourse, élue au Conseil Municipal des Jeunes a lu le mes-

sage de l'UFAC, (Union Française des Associations de Combattants et Victimes de guerre). Ensuite les élèves, préparés par Mme Liliane Beyssier, enseignante à l'école de Congénies, ont lu à tour de rôle la liste des Congénois morts au combat.

Michel Febrer, le maire, a prononcé le discours du Président de la République et a décliné la liste des soldats morts au combat en Irak, au Mali, au cours de l'année 2018. Une minute de silence a été observée, puis la cérémonie a été clôturée par la Marseillaise, entonnée avec respect et émotion. Un vin d'honneur a été offert par la municipalité, à l'issue de cette commémoration.

Aménagement du site de Fontvieille Recherche de subventions pour un projet issu de la réflexion citoyenne.

La réunion publique de concertation qui s'est tenue le 28 septembre 2018 au foyer communal a permis de constituer un groupe de travail pour l'aménagement de l'espace de loisir intergénérationnel de Fontvieille.

Ce groupe composé de personnes âgées, de jeunes parents, d'assistantes maternelles, de représentants associatifs ou de simples citoyens a fait diverses propositions d'aménagement qui ont pu être évoquées et confrontées sur le terrain.

Le cabinet CEREG a élaboré un avant-projet sommaire des différentes orientations choisies sur le site avec ce groupe de réflexion.

Les demandes de subventions auprès du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Vidourle Camargue (Fonds européens) et de la Région Occitanie ont été déposées.

Élections européennes

Les élections européennes en France se dérouleront le **dimanche 26 mai 2019**, afin d'élire pour 5 ans les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen.

Pour pouvoir voter en 2019, vous devez être inscrits sur les listes électorales avant le 31 mars 2019.

Inscription en ligne :
demarches.interieur.gouv.fr

ou en mairie :
présenter une pièce d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription complété.

Les jeunes électeurs sont inscrits d'office suite à leur recensement.



La Poste Les travaux de rénovation du bureau de poste et de son logement s'achèvent

Ces travaux ont permis à ce bâtiment communal au style architectural particulier de retrouver une nouvelle jeunesse. Cette rénovation consistait en la réfection de la toiture et de l'isolation thermique, ainsi qu'un rafraîchissement des peintures intérieures et de la façade. D'autre part, s'agissant d'un bâtiment ouvert au public son accessibilité a été mise aux normes. Les travaux d'isolation et de peinture intérieure qui obligeaient une fermeture du bureau de Poste ont été décalés du fait des fêtes de fin d'année.

Merci aux partenaires qui ont soutenu financièrement ce projet de rénovation dont le coût total s'est élevé à **146 656,76 € HT**

Subventionné par :
le Conseil Départemental du Gard à hauteur de **25%**,
l'État dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour **30%**,
la Région Occitanie sur l'aide à l'accessibilité et à la réduction thermique.

Plan Local d'Urbanisme

Une révision allégée du Plan Local d'Urbanisme approuvé en Conseil Municipal annexée d'un zonage pluvial et du Plan Pluriannuel du Risque Inondation

Par délibération du 13 février 2018, le conseil Municipal approuvait la prescription de révision allégée N°1 du Plan local d'Urbanisme de Congénies qui portait sur les points suivants :

- Le classement d'une zone Ap (Agricole à protéger) en A (Agricole) au lieu dit Franchon.
- La modification de la liste des emplacements réservés.
- La réduction de 3 EBC (Espaces Boisés Classés) en espaces N (naturel)
- La modification de quelques dispositions du règlement.
- La prise en compte du PPRI (Plan Pluriannuel du Risque Inondation) approuvé le 17/07/2017

Nous avons annexé à cette révision allégée un zonage pluvial qui a pour objectif, dans une période où la densification à l'habitat s'intensifie, une compensation à l'imperméabilisation obligatoire pour toutes autorisations d'urbanisme.

Une réunion avec les Personnes Publiques Associées (l'État, le Département, la chambre d'agriculture, le SCOT,...) en date du 15 octobre a validée et amendée l'enquête.

Les deux enquêtes publiques (une pour la révision allégée et une pour le zonage pluvial) se sont déroulées en parallèle du 12 novembre au 14 décembre 2018, les documents sont restés disponibles en mairie et sur le site internet de la commune pendant toute la durée de l'enquête.

Un commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif a pu recevoir en mairie les personnes désireuses d'informations. Nous avons pris en compte les réserves et recommandations de celui-ci.

Le Conseil Municipal du mercredi 20 février 2019 a approuvé à l'unanimité ce projet.



Travaux de nos agents...

Quelques exemples de travaux réalisés par nos 3 agents communaux :

- La confection et la pose d'une pergola à la maison en partage « La source »
- L'entretien des chemins agricoles.
- Le débroussaillage de la montée Couderelle pour sécuriser la route et réduire le risque d'incendie

en bref ...

Cabinet médical

Le cabinet médical du docteur Peytavin est désormais ouvert le jeudi.

Gratuité d'accès au Pont du Gard Rappel des modalités

Dès 2012, l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) du pont du Gard a mis en place une convention pour la gratuité de l'accès au site pour les communes du département du Gard.

Le conseil d'administration de l'EPCC a décidé, depuis le 1^{er} janvier 2017, de fixer de nouvelles modalités d'accès.

L'usage d'une carte d'abonnement par foyer est remplacé par la présentation d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile pour l'accès gratuit par personne.

Ces documents sont à présenter à l'accueil du site.

Pour préparer votre visite : <http://www.pontdugard.fr>

Divagation des chiens

Nous rappelons aux promeneurs accompagnés de leur chien, de bien vouloir les tenir en laisse, en particulier à proximité de la bergerie située Puech de Ninarde.

Merci aux propriétaires de nos amis canins de bien vouloir ramasser les « crottes » de leur(s) chien(s).



Économie

De nouvelles enseignes sur la commune Coté Gare

La poissonnerie « Les Filets Bleus ». Cette enseigne vient compléter l'offre alimentaire du village et de ses environs. Nous souhaitons à Isabelle et Jean-Michel Lefebvre, un succès dans cette nouvelle entreprise.

Emi'form

Le club d'Émilie Hermet vous propose de nombreuses activités de danse.

Les nouveaux propriétaires de **L'Épicerie de la Gare**, Ludovic et Marie vous accueillent avec les produits d'épicerie, la cave à vins, du vrac et une sélection de produits bio.

L'agence immobilière Mirabelle Immobilier vient d'ouvrir ses portes. Chantal Mira qui depuis plus de 20 ans dirige des agences immobilières a souhaité se rapprocher de ses origines familiales.

ZAC de Tourel

L'entreprise **M+ matériaux** a ouvert ses portes le 11 mars, et propose aux professionnels et aux particuliers différents produits du bâtiment.

T.H.D.

Le déploiement du Très Haut Débit se précise

Le mardi 29 janvier 2019, les élus communaux étaient conviés, par le président du Conseil Départemental du Gard, à une présentation du calendrier du déploiement du Très Haut Débit. Le réseau WiGard couvrira tout le département d'ici à fin 2022.

Deux tranches de déploiements ont été présentées, **Congénies fait partie de la 1^{ère} tranche**, où la fibre devrait arriver au plus tard fin 2020.

Le calendrier privilégie les zones d'activités économiques, les services publics tels les collèges, les hôpitaux et les administrations.

Obligations légales de débroussaillage

Rappel de la préfecture :

Le risque d'incendie de forêt est le second risque naturel majeur, auquel notre région est soumise. Le constat a été fait que les propriétés qui avaient été débroussaillées, ont été, pour la plus grande part, épargnées par les flammes, notamment lors des feux de l'été 2017.

Action encadrée par la loi, il est important de mettre à profit la période hivernale, pour débroussailler autour de ses constructions. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la commune :

www.congenies.fr

« Notre commune » / « Environnement ».



Les jardins du Moulet

Une parcelle de 50 m² est à ce jour disponible. Si vous êtes intéressé faites le savoir au secrétariat de la mairie ou par mail au contact ci dessous.

Votre demande y sera enregistrée. Les parcelles disponibles sont attribuées dans l'ordre chronologique de la demande. Une liste d'attente est établie ; au vu de son importance il pourra être envisagé l'extension du périmètre des jardins.

Pour info :
adhésion à l'association 20 €
cotisation annuelle 10 €
Participation aux frais (eau comprise) au prorata de la surface de la parcelle 1 €/m²
contact : pierrickolivard@gmail.com



Jardins privés utiliser des pesticides chimiques est désormais interdit



Particuliers, jardiniers amateurs...

la réglementation évolue

À compter du 1^{er} janvier 2019, la réglementation contre l'utilisation des pesticides chimiques pour les jardiniers amateurs évolue.

Vous ne pouvez plus les acheter, les utiliser et les stocker, pour jardiner ou désherber.

Pour rappel, les pesticides, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit d'herbicides, fongicides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

Cette interdiction concerne aussi les collectivités qui n'ont plus le droit, depuis janvier 2017, d'utiliser ces pesticides sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

À noter que la commune de Congénies a anticipé ces pratiques depuis 2013.

Jardiner sans pesticide : quelles solutions alternatives ?

Vous êtes jardinier amateur ? Pour remplacer les pesticides chimiques, il vous est par exemple possible de :

- Planter des variétés locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol.
- Cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui favorisent l'échange de bénéfices mutuels.
- Utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs.
- Favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des herbes indésirables et de la sécheresse.

Une autre alternative bien connue des jardiniers : le **P.T.B.** abréviation de "Prends Ta Binette"



Solidarité Aude Un week-end généreux

Le 15 octobre 2018, une crue historique a frappé le département de l'Aude.

126 communes ont subi d'énormes dégâts matériels et humains.

Un élan de solidarité a mobilisé de nombreuses communes. Les Congénois ont répondu présents, chacun à leur manière.

Les 17 et 18 novembre 2018, l'association Congénies loisirs, a organisé avec le soutien de la Mairie et de nombreux bénévoles, des actions diverses :

- deux marches de 5 et 10 km, accompagnées par les Bipèdes et Congénies loisirs
- un dîner précédé d'un apéritif musical animé par Congelive s'est déroulé au foyer
- le dimanche un loto solidaire a remporté un franc succès.

Les bénéfices d'un montant de 2 165 € ont été versés à l'association « Aude solidarité », une action encadrée par le Conseil Départemental de l'Aude.

Par ailleurs, le conseil municipal a voté et versé une subvention exceptionnelle de 1000 €, qui a été affectée à la reconstruction des équipements publics dévastés. Ce montant a été versé dans le cadre de la « Solidarité Communes Audoises 2018 ».



Centre Communal d'Action Sociale de Congénies

Banque alimentaire Collecte nationale

La Banque Alimentaire a collecté sur les grands hypermarchés du Gard les 30 novembre et 1^{er} décembre, 36 tonnes de produits.

Sur l'Intermarché de Caveirac, ce sont le CCAS et le CMJ (conseil municipal des jeunes) de Congénies, ainsi que de fidèles bénévoles qui ont participé à la collecte.

Sur ce site cela représentait plus de 10 % de la collecte départementale, soit 3,769 tonnes de marchandises.

Atelier prévention des chutes

Printemps 2019

Au foyer, le mercredi de 15 h 30 à 16 h 30

Mars 6, 13, 20, 27.

Avril 3, 10, 17, 24.

Mai 15, 22, 29.

Une participation de 10 € est demandée à la 1^{ère} séance.

Soirées Théâtre Un public enthousiaste

Une soirée réussie pour cette représentation théâtrale de "L'ascenseur était en panne" de la compagnie Lonom de Laprose, devant plus de 80 spectateurs au foyer communal. Merci à l'Association Jeunesse de Congénies (AJC) pour leur implication dans l'organisation de la soirée.

Vous aimez la comédie, théâtre de Boulevard, la mairie vous propose une prochaine soirée

samedi 6 avril à 20 h 30 au foyer

Représentation de la comédie policière :

"Du fromage blanc dans l'escalier"

par la compagnie Batifoll

Entrée : 6 € - Réservations 06 83 19 36 93



Maison en partage La source

Travaux sur le réseau pluvial

Des travaux pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales, doivent démarrer prochainement.

- Pose de grilles de caniveaux devant chaque logement, raccordées à une canalisation
- installation d'un avaloir dans le jardin d'un logement pour capter l'eau du talus.

Ces réalisations sont exécutées par Nimazur, le constructeur de la résidence.

Une pergola

La commune a financé une jolie pergola pour un montant de 1 550 € HT.

L'été prochain les résidents pourront apprécier de s'y retrouver à l'ombre.

L'atelier Equilibre

à la résidence La Source

Cet atelier se déroule dans la salle commune tous les premiers mercredis du mois.

Pour le confort des résidents, la municipalité a financé l'achat de plusieurs accessoires.

Repas de Noël

Le jeudi 20 décembre 2018 les résidents et les animateurs ont partagé le repas de Noël.

À l'issue de ces réjouissances, une animation « clown » a été proposée et appréciée par tous.



Le goûter des Aînés

Cette après midi festive, proposée par le CCAS à tous les Congénois de plus de 60 ans, s'est déroulée le 3 février 2019. M. le maire et le conseil municipal ont accueilli 75 personnes. Le groupe « Papillon de nuit » a animé joyeusement cette pause gourmande.



Hommage aux films de genre, avec détective et petites pépées, dans l'univers trouble de la vie marseillaise des années 30, la pièce oscille entre franche comédie et des propos plus politiques sur des sujets de société.



Se déplacer dans le village, pour la sécurité des piétons et des cyclistes

Les agents communaux ont installés les panneaux de signalisation imaginés par le 1^{er} conseil municipal des jeunes (CMJ).

Ils permettent d'indiquer les voies et les passages piétonniers et cyclistes permettant de se déplacer en toute sécurité.

Le Mot du CMJ

De petits panneaux ronds, pour orienter les déplacements à pied ou à vélo en sécurité, ont été récemment installés dans le village.

Ces panneaux sont issus de la réflexion sur le cheminement doux qu'avait menée le 1^{er} CMJ en 2016-2017. Un bilan avait été présenté aux élus et remis à Monsieur le Maire en octobre 2017 lorsque le CMJ1 terminait son mandat. Il y avait également des propositions sur les places de parking, les sens de circulation, les trottoirs, les passages piétons, ...

Certaines de ces idées ont été intégrées dans les travaux réalisés, d'autres étaient identiques à ce que les « grands » avaient vu de leur côté. Et enfin, cette signalisation qui se concrétise aujourd'hui et pour laquelle je remercie l'ensemble des élus et des personnels de Mairie.

Cela permet aussi de montrer aux jeunes élus du CMJ2 que la notion de temps peut être subjective et apparaître comme très longue et décourageante pour un enfant d'une dizaine d'années. Ils ont toutefois toujours autant d'idées et d'enthousiasme, ce qui parfois complique un peu le travail sur leurs projets : écouter, échanger et travailler ensemble cela s'apprend et c'est moins facile quand le groupe est plus grand (15 enfants contre 7 il y a 2 ans). Cependant, c'est aussi cela l'éveil à la citoyenneté et réussir à ne plus être dans l'immédiateté et l'égoïsme ce sera je l'espère pour eux un atout face à l'évolution de notre société.

Thibaut Bourse,
Accompagnateur bénévole des CMJ1 et CMJ2



Nouvelles inscriptions scolaires Année scolaire 2019-2020

Les dossiers d'inscriptions scolaires sont disponibles en Mairie, pour les nouvelles inscriptions (enfants nés en 2016) ou pour les nouveaux arrivants.

Afin d'anticiper les prévisions pour la rentrée 2019-2020, nous vous demandons de bien vouloir procéder à l'inscription en Mairie de votre enfant de janvier à fin avril 2019.

Par la suite les demandes d'inscription ponctuelles de dernière minute se feront au fur et à mesure.

Ce n'est qu'à la suite de la délivrance du certificat d'inscription par la Mairie, que vous pourrez vous présenter au directeur de l'école pour l'admission de votre enfant.

Pour inscrire votre enfant, vous devez vous munir des pièces suivantes :

- Livret de famille, carte d'identité ou extrait d'acte de naissance
- Carnet de santé de l'enfant avec les vaccinations à jour
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois) : quittance de loyer ou facture d'électricité, gaz ou téléphone fixe (les factures de portables ne sont pas acceptées)

Pour les personnes hébergées :

- Attestation d'hébergement
- Quittance de loyer ou téléphone fixe (les factures de portables ne sont pas acceptées)
- Photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant
- Pièce justifiant de la domiciliation dans la commune (sécurité sociale, CAF, banque...)



La Sphère ados Animations pour les 11 – 17 ans

Depuis le début de l'année, le centre d'animation du Pays de Sommières relance une dynamique autour des animations ados pour les 11- 17 ans à travers la Sphère ados. Dans ce cadre, deux animations phares ont été proposées à l'espace jeunes de Congénies aux mois de février et mars :

- le jeudi 28 février, un tournoi de jeu vidéo en soirée
- le vendredi 15 mars une soirée de projection de films courts en partenariat avec la bibliothèque de Congénies dans le cadre de la fête du court métrage.

D'autre part, une navette au départ de Congénies est mise en place pour pouvoir participer aux animations proposées pendant les vacances scolaires.

Comment s'inscrire ?

- "Je ne suis pas encore adhérent" : vous pouvez contacter ou prendre rendez-vous pour rencontrer l'équipe, découvrir nos lieux d'accueil et avoir plus d'informations au 06 29 89 52 28
- "Je suis déjà adhérent" et je souhaite réserver ma place sur les activités : contacter directement le secrétariat par téléphone au 04 66 80 31 25 ou par mail : saussinette@francas30.org

Vous pouvez également retrouver toutes les informations sur le site www.pays-de-sommieres.francas30.org ou sur le facebook des Espaces Jeunes du Pays de Sommières